



# INSTRUCTION MOUVEMENTS DE MUTATION 2017

Les délégués nationaux paritarisme, Fabien MODICOM et David MOREL ont été reçu le 28 février à la DRCPN concernant la mise en œuvre de l'instruction mutation 2017.

**APRÈS AVOIR OBTENU DE NOMBREUSES REVENDICATIONS POUR L'INSTRUCTION 2016...**

## **ALLIANCE POLICE NATIONALE OBTIENT :**



- Que les services du SGAMI 14 « ILE DE France » et les services centraux de l'ILE DE France soient considérés **comme un seul et unique service** (donc plus aucune perte de point en cas de mutation entre ces services).
- Que les Brigadiers de Police et les Brigadiers Chefs affectés en Ile de France, puissent désormais **déposer une demande de mutation dans le ressort de la CAPIC IDF** (CAPI Conjointes) un an après leur nomination et ne soient plus limités aux ressorts des deux anciennes CAPI (Paris ou Versailles) comme auparavant.

**De plus, 9 points supplémentaires seront ajoutés au 3 points actuellement pour chaque enfant à charge.**

## **ALLIANCE POLICE NATIONALE REVENDIQUE À NOUVEAU :**

- La création d'un mouvement profilé motard

**Alliance police nationale, toujours innovateur et revendicatif, mènera son action jusqu'au bout !**



**ALLIANCE Police Nationale**  
**La défense de vos conditions de travail !**